

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 juin 2015 à 20 H 30 – Séance ordinaire

Présents : MM : R. MUNEROT, T. ALLEMAND, G. DEMOULIN, J. MARCHAL, J. CHAVY, D. DUBILLARD

MMES : G. FERRAND - Y. DERAY, Y. ALLEAUME, C. MONNIER

Absente excusée :

Date de la convocation : 29 mai 2015

Urbanisme : information

- Dossiers déposés : 2 CU, 2 DP et 5 PC
- Dossiers accordés : 1 DP et 3 PC
- Dossier refusé : 1 CUb

1. CCPR : modification statutaire (chemin de randonnée)

Par délibération en date du 13 avril 2015, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement à la majorité des voix (6 votes « contre ») pour une modification statutaire impliquant la modification :

- de l'article 1. « Protection et mise en valeur de l'environnement » où il convient d'ajouter :

« Aménagement et entretien, en partenariat avec le Pays des 7 Rivières, des chemins de randonnée hors catégorie I, inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). L'inventaire des itinéraires communautaires sera défini, complété ou restreint par décision du conseil communautaire. »

- de l'article 3. « Construction, grosses réparations, organisation du fonctionnement et gestion, entretien et surveillance des équipements culturels, sportifs et de loisirs » où il convient d'ajouter :

« Mise en réseau des acteurs culturels lors d'évènements d'intérêt communautaire et sensibilisation des publics locaux sur l'éducation artistique dans le cadre du Pack culturel ou tout programme d'aide à la culture. »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, n'approuve pas la modification statutaire de la CCPR.

2. Ecole primaire : demande de subvention

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser la somme de 200 euros à l'association Ecole Buissonnière pour la sortie scolaire au château de Joux et autorise le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires, les parents d'élèves membres du conseil municipal n'ayant pas participé au vote.

3. Subvention aux associations

Monsieur le Maire propose d'accorder la somme de 150 € au titre des subventions à chacune des associations suivantes :

- USREC,
- AS PERROUSE,
- Foyer rural de Rioz,
- ADMR,
- Les Restos du Cœur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à effectuer toutes les démarches nécessaires.

4. SIED 70 : projet d'extension de l'installation d'éclairage public Chemin des Lilas et Route de Rioz

Le Maire propose la réalisation de travaux d'extension de l'installation communale d'éclairage public Chemin des Lilas et Route de Rioz à Breurey, travaux relevant d'une compétence optionnelle du Syndicat Intercommunal du Département de la Haute-Saône (SIED 70) auquel la commune adhère.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Extension souterraine de l'installation communale d'éclairage public longue d'environ 215 mètres,
- Fourniture, pose et raccordement de 3 ensembles d'éclairage public, thermolaqués RAL 900 gris sablé, composés chacun d'un mât droit cylindro-conique de 7 mètres de hauteur, d'une crosse d'un mètre de saillie et d'un luminaire équipé d'une lampe à vapeur de sodium haute pression de 70 W,
- Fourniture, pose et raccordement de 4 ensembles d'éclairage public, thermolaqués RAL 900 gris sablé, composés chacun d'un mât droit cylindro-conique de 5 mètres de hauteur et d'un luminaire équipé d'une lampe à vapeur de sodium haute pression de 50 W.

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de convention et de son annexe financière :

- Montant estimatif TTC : 33 594.67 €,
- Participation du SIED 70 : 6 998.89 €,
- Charge à la commune : 26 595.78 €,
- Participation FCTVA à récupérer par le maître d'ouvrage 2 ans après les travaux : 5 510.87 €,

Propose au conseil de retenir les matériels d'éclairage public suivants :

- Ensemble d'éclairage public de type ELYXE de marque ECLATEC,
- Ensemble d'éclairage public de type CYCLONE de marque VHM,

Et indique que la commune devra étudier et retenir le type des matériels d'éclairage public qui devront être installés dans le cadre de cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le programme des travaux présentés par Monsieur le Maire,
- Demande au SIED 70 la réalisation des travaux définis ci-dessus par Monsieur le Maire,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat et son annexe financière prévisionnelle annexées à la présente délibération,
- Décide de retenir les matériels d'éclairage public présentés ci-dessus et charge le Maire de définir ces matériels avec le SIED 70,
- S'engage à prévoir au budget les crédits nécessaires,
- Prend acte qu'étant donné la hauteur des points lumineux projetés, leurs interdistances et la puissance de la source des luminaires, la norme EN 13-201 ne sera pas respectée : l'uniformité et l'éclairage ne seront pas conformes à la classification de la voie.

5. Aménagement abri bus BREUREY : présentation du projet

Monsieur le Maire présente l'avant-projet proposé par Ingénierie 70 pour l'aménagement, la mise en sécurité de l'arrêt de bus de Breurey ainsi que la création d'un chemin piétonnier du chemin des lilas le long de la route en direction de Rioz pour un montant de 49 500 euros hors taxe. Ces travaux seront engagés dans les mois à venir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cet avant-projet et autorise Monsieur le Maire à poursuivre les démarches nécessaires et solliciter les financements publics.

6. Service eau : présentation du rapport prix et qualité 2015

Monsieur le Maire présente le rapport sur l'eau 2015 (consommation 2014). 31 467 m³ ont été produits à la station de pompage et 25 246 m³ ont été facturés, soit un rendement de 80.23 % pour 182 abonnés. Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le rapport sur l'eau 2015 (consommation 2014).

7. Service assainissement : présentation du rapport prix et qualité 2015

Monsieur le Maire présente le rapport sur l'assainissement 2015 (consommation 2014) et fait le point sur les personnes non raccordées à ce jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le rapport sur l'assainissement 2015 (consommation 2014) présenté par Monsieur le Maire.

8. Travaux de voirie 2015 : choix de l'entreprise

- Résultat de l'appel d'offres

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie ce jour concernant les travaux suivants :

- réparations localisées sur voies communales et rues dans le village,
- création couche de roulement VC 103 début carrefour VC 109 sur 480 ml environ à They,
- création couche de roulement VC dite des Fourmis, début vers propriété FERRAND sur 900 ml, largeur moyenne 4 ml.

Les entreprises suivantes ont répondu à l'appel d'offre.

Demoulin Fedy	Colas	SGE/STPI
25 254 euros TTC	18 171 euros TTC	17 406 euros TTC

- **Choix de l'entreprise**

La commission d'appel d'offre propose de retenir l'entreprise SGE/STPI qui est la mieux disant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition de la commission d'appel d'offre à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

9. Mise en accessibilité des bâtiments publics : présentation

Dossier en attente de réception des documents de SOCOTEC

10. Questions diverses.

Le bulletin municipal de juillet est en cours d'élaboration.

La cloche de la cour de l'école a été démontée pour être rénovée avant d'être reposée.

L'aménagement du cimetière est en cours (réflexion autour de la mise en place d'un columbarium, d'un ossuaire, ...).

A Sorans-les-Breurey, le 5 juin 2015

Le Maire,

R. MUNEROT